

Le Mans, le 11 juin 2020

Conférence téléphonique du 11 juin 2020

Les organisations syndicales ont été conviées à une conférence téléphonique format CHSCT ce jour, sans qu'il n'y ait toutefois un ordre du jour d'établi. La Directrice a entamé la conférence en faisant d'emblée deux annonces : un retard dans la publication du mouvement national B, ainsi que la réouverture de l'accueil physique sans rendez-vous.

Suite aux nombreuses anomalies et situations personnelles difficiles rapportées par les organisations syndicales, et par les agents eux-mêmes, le mouvement national de mutation des contrôleurs va être réétudié et ne devrait donc être définitif que le 22 juin. Cela démontre au Directeur Général s'il en était besoin, que la fin des CAP ne constitue pas une avancée pour qui que ce soit !!! Merci Bruno Parent !!! Résultat : cette prolongation va avoir des conséquences sur les mouvements locaux qui ne devraient pas être publiés avant fin juillet, début août. Les agents concernés vont apprécier !!!...

La réouverture des accueils des CDFP au public est actée. Le Directeur Général a insisté (lourdement). La réouverture du CDFP du Mans Ville est intervenue dès aujourd'hui. La réouverture des autres CDFP du Mans dont celui de l'avenue De Gaulle est prévue dès jeudi 18 juin tous les matins sans rendez-vous. L'accueil les après-midi se fera sur rendez-vous. Pour ce qui concerne le mercredi et vendredi après-midi, la question n'est pas tranchée. Le directeur du Pôle fiscal n'y est pour sa part pas favorable. Des vigiles vont être employés, pour gérer les entrées des CDFP De Gaulle et Le Mans Ville. Une signalétique au sol, ainsi que des affichettes **encourageant** à porter des masques va être mise en place. Nous avons suggéré de rendre le masque obligatoire... Peut-être que ce sera le cas au CDFP De Gaulle...

Solidaires Finances Publiques a demandé comment et **par qui** seraient nettoyés les fauteuils, les bureaux et les plexiglas... Le médecin préconise un nettoyage systématique après chaque réception. Qui va s'en charger ? Pour la direction, cette tâche doit échoir aux agents... « *C'est pour leur sécurité !!!...* » Nous avons réagi en indiquant que cette tâche ne relevait pas de leurs prérogatives. Si l'administration n'est pas en mesure d'assumer toutes les contraintes, il ne faut alors pas rouvrir l'accueil sans rendez-vous !!! La directrice un peu perfidement a rappelé que nous avons abandonné avec le confinement le volet de nos missions de service public qui concerne l'accueil physique... Néanmoins, force est de constater que le retour de l'accueil physique est essentiellement lié aux directives du Directeur Général, lui-même inféodé au pouvoir politique...

Nous avons surenchéri en pointant les difficultés qu'il y aurait à gérer les flux dans la rue ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment. La Directrice compte sur l'achèvement de la campagne de déclaration des particuliers pour générer un flux moins important (on peut y croire lorsqu'on se souvient des files d'attente pré-confinement devant le CDFP du Mans..).

Quoiqu'il adviene, Solidaires Finances Publiques aura averti !!! Le vigile risque d'avoir du pain sur la planche...L'accueil sans rendez-vous sur d'autres sites comme Saint-Calais est prévu également à partir du 18 juin.

Solidaires Finances Publiques a évoqué les conditions de travail des agents du centre de contact. Les agents dépassent désormais allègrement les cinq heures de communication téléphonique, bien au-delà des préconisations du règlement intérieur acté lors de la mise en place de la structure. La directrice a indiqué qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle temporaire.

Solidaires Finances Publiques a rétorqué que les situations exceptionnelles étaient souvent défavorables aux agents en termes de conditions de travail, et quasiment jamais favorables pour un trop grand nombre de situation... Un grand blanc a suivi...

Pour ce qui concerne le plan de reprise d'activité, 78,6 % des agents étaient présents physiquement ou en télétravail le 9 juin.

Nous avons également demandé si la lettre ouverte que nous avons adressé hier à la Directrice en vue de discuter sur les projets de mouvements locaux allait rester « lettre morte » ou non... Réponse : la vision de la Direction nous sera adressée en temps voulu... Peut-être par une audio-conférence... ? En attendant, elle souhaite que nous fassions remonter les situations exceptionnelles.

Nous avons également pointé qu'à l'issue du mouvement de mutation nationale des agents C, un déficit de 13 emplois perdurait en Sarthe... Pas de réaction... !!!

Un CHSCT pourrait être organisé en « présentiel » le 2 juillet.